TARIFS utilisés dans la prestation de services linguistiques

Nō	Nom du service	Unité	Prix
1.	Traduction de texte en trois jours*	1 page	35 €
2.	Traduction orale**	1 heure	35 €
3.	Traduction orale entre 17h00 et 08h00**	1 heure	70 €
4.	Barème fiscal de remboursement des frais kilométriques	1 km	selon la loi en vigueur

^{*} Seulement pour le(a) traducteur(-ice) agréé(e). La procédure de fourniture de services supplémentaires, ainsi que le montant et les modalités de leur paiement sont déterminés par le(s) traducteur(s) assermenté(s).

^{**}Le service linguistique peut être fourni par téléphone, à condition que le règlement intérieur officiellement établi de l'organisme administratif ou de l'institution médicale dans lequel le bénéficiaire effectue sa démarche ne contienne pas de restrictions à de telles actions.